

# Compte rendu du Conseil municipal du 10 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix du mois de mars, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Catherine LEROYER, Joris PIERRARD,

**Absent** : Antoine DUPUY

## **APPEL A PROJET : DOTATION A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL DSIL :**

Dans le cadre de la transition énergétique et la mise aux normes des bâtiments publics, notre commune peut bénéficier de la dotation à l'investissement public local. Il est proposé de présenter un dossier pour le changement des 2 portes de l'école dont le montant du devis s'élève à 12 825.00€ TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

## **DESIGNATION DU DELEGUE ET DE SON SUPPLEANT POUR LA FOURRIERE ANIMALE :**

Madame Le Maire informe de la nécessité de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant chargés de représenter la commune au sein du comité syndical pour la gestion de la fourrière animale et communauté du Loiret. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Monsieur Jean- Pierre BUCHERON comme membre titulaire, et Madame Gisèle DUCHESNE comme membre suppléant. Accepté à l'unanimité.

## **MODIFICATION DES PARAMETRES D'ALLUMAGE ET D'EXTINCTION DES COMMANDES D'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Aujourd'hui, on estime que l'éclairage public représente en moyenne 40% de la facture électrique de la commune et près de 20% de sa dépense globale en énergie. Ainsi dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie, notre commune a la possibilité d'éteindre son éclairage public une partie de la nuit. Les paramètres d'allumage et d'extinction des commandes d'éclairage public nécessite une programmation qui a été modifiée. Une délibération doit être prise en ce sens. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANT DE LA CLECT**

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a institué la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) par délibération n°2017-006 du 17 janvier 2017. La composition de la CLECT prévue par cette délibération nécessite la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant. Le Conseil Municipal doit donc désigner ces membres. Après avoir délibéré, le conseil municipal nomme Monsieur Marc BOUWYN comme membre titulaire et Monsieur Jean-Pierre BUCHERON comme membre suppléant. Adopté à l'unanimité.

## **DECISION CONCERNANT L'OCCUPATION DES LOCAUX DE LA MAISON MEDICALISEE**

Un médecin a contacté la commune pour installer son cabinet dans les locaux de la maison médicalisée. Le conseil Municipal doit se prononcer et donner son accord sur cette installation. Le Conseil Municipal donne son accord et propose d'offrir 6 mois de loyer pour faciliter l'installation de ce médecin.

## **ETUDE DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS**

3 dossiers ont été soumis au droit de préemption urbain :

Une maison située au « Houches » Route d'Oussoy sur un terrain de 2500 m<sup>2</sup>

Une maison située au 24 rue de la Golotte sur un terrain de 3854 m<sup>2</sup>

Une maison située 40 rue de Nogent 213 m<sup>2</sup>

## **Affaires diverses**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de l'Association des Maires de France concernant les Vœux de soutien au « Manifeste des Maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au services des citoyens », et demande l'approbation du Conseil Municipal pour signer ce manifeste.

## **Informations diverses**

La Préfecture nous informe que les dossiers de demandes DETR 2017, réfection des trottoirs du bourg, et Etanchéité par ravalement du Château d'eau sont complets.

La Préfecture nous communique la décision défavorable de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 30 septembre 2015.

Suite à la réunion organisée par l'AML et le SIVLO sur le thème « Les inondations, de la gestion de crise à la prévention ». Des données sur le phénomène météorologique observé en mai 2016, sur les réactions hydrologiques par sous bassins, sur la chronologie de la vigilance ont été communiqués. Un rapport élaboré par la DRIEE Ile de France est disponible.

Madame le Maire communique le calendrier indicatif de transfert des compétences scolaires et périscolaire auprès de la CC CFG (Communauté des Communes canaux et Forêts en Gâtinais).

La Cérémonie de la FNACA aura lieu le dimanche 19 mars à 11 heures (Commémoration pour les anciens d'Algérie)

Information de la promotion du 14 juillet 2017 concernant l'attribution de la médaille de la sécurité intérieur et des potentiels candidats à présenter.

La cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes ayant atteint 18 ans qui voteront pour la première fois aura lieu le vendredi 31 mars à 19 heures.

Madame le Maire informe que 3 réunions ont eu lieu pour le Comice agricole.

Des Jeux inter villages organisés par le Comité des fêtes de Montereau auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Un spectacle de Noël organisé par la Paroisse de Varennes « Le secret de Florence » aura lieu le 15 décembre 2017 au sein de l'église.

### **Remerciements et divers :**

Madame Le Maire donne lecture d'un faire-part de naissance et de remerciements d'obsèques.

### **Expressions des conseillers**

Un conseiller Municipal a appris la mise à disposition d'un agent auprès du syndicat mixte d'adduction d'eau potable d'Oussoy-en-Gâtinais et demande des précisions.

Une conseillère fait part de sa satisfaction concernant le rebouchage de trous sur la commune.

Un Adjoint signale que suite à la coupe des peupliers des abatis (branches) sont restés dans le ru des fontaines.

Un conseiller signale que le chemin de la croix bleue n'a pas été élagué.

Une adjointe fait un compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion culture et tourisme de la CC CFG qui a eu lieu à la Salle des Etangs à Nogent sur Vernisson.

Cette même adjointe donne la date du 5 avril pour le musée Nomade organisé en partenariat avec le musée Girodet. Cette exposition itinérante sera donc visible en salle des Mariages de la Mairie le 5 avril 2017 à 19 heures.

Un conseiller s'est renseigné pour la formation premiers secours, et informe que le centre de secours de Villemandeur se tient à notre disposition pour nous donner des dates, il suffit de leur faire un courrier.

Une Adjointe à assistée à la réunion de l'A.D.A.P. A, une convention a été signée AVEC LE Conseil Départemental, l'A.D.A.P.A va pouvoir continuer de fonctionner.

Elle informe également que la commission de fleurissement a eu lieu, le recensement des jardinières de la commune va être fait.

Un Adjoint nous informe de l'avancement des travaux à la maison des Associations. La fin des travaux est prévue fin avril 2017.

Il informe également de la continuité des travaux dans la maison d'Autry.

Il se rendra à la commission de voirie de la CC CFG qui aura lieu le 20 mars 2017. La Commune n'est pas d'accord sur le choix de la route retenue pour le programme de réfection 2017.

Le samedi 18 mars à 14 Heures, réunion pour le Comice 2017 avec premières ébauches du Char.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures